



# DOSSIER

*Le Département aux côtés des Réunionnais*



**Promouvoir le développement des territoires en valorisant le patrimoine comme levier de développement**

Page 4

**Charte d'engagement des 3 signataires**

Page 6



**3**

Charte tripartite de la filière « tresse »

# PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES EN VALORISANT LE PATRIMOINE COMME LEVIER DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Compte tenu de la conjoncture actuelle, favoriser l'émergence de filières d'activités et d'insertion par l'économie dans un objectif de rayonnement régional est l'objectif des trois partenaires pour :

- Créer de l'emploi ;
- Préserver un savoir-faire, le patrimoine réunionnais ;
- Reconnaître le statut des acteurs d'une filière traditionnelle.

A l'instar de la structuration de la filière « Bois de goyavier » portée par le Département dès 2011, devenue aujourd'hui un exemple parfait de la mise en cohérence des dispositifs pour la construction de parcours d'insertion, la Région, le Département et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat ont décidé de fédérer leurs compétences respectives pour porter, autour d'un projet commun, la structuration d'une filière « tresse ».

## Une démarche volontariste pour consolider un savoir-faire jusqu'à l'export

Il s'agit donc d'accompagner une filière à fort potentiel de développement endogène et de permettre à La Réunion de tirer profit de cette nouvelle dynamique, depuis l'approvisionnement jusqu'à la vente en local ou à l'export afin de valoriser davantage encore des savoir-faire existant, mais aussi de soutenir des possibles créations d'emplois durables, notamment à destination de publics en difficultés d'insertion.

## POURQUOI LES MÉTIERS DE LA TRESSE ?

Les métiers de la tresse constituent un savoir-faire ancien et renommé à La Réunion. Des chapeaux en « paille chouchou » qui s'exportaient jusqu'à New York au début du 20<sup>e</sup> siècle, aux traditionnels bertels en vacoa ou savates en choka, les Réunionnais, et particulièrement les Réunionnaises, ont su valoriser les richesses naturelles de l'île.

Avec l'avènement de la société de consommation et l'arrivée sur La Réunion de produits importés à bas coût, ces savoir-faire sont quelque peu tombés en désuétude et ont souffert d'une image dévalorisante. Ils ne sont pour autant pas tombés dans l'oubli car nombreux et nombreuses sont les Réunionnais à avoir continué à perpétuer ces traditions, et à les transmettre souvent par le biais d'associations exerçant dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Ce contexte a quelque peu changé ces dernières années.

L'engouement pour le bio, l'intégration du développement durable dans les esprits ainsi que dans certains textes de Loi, comme la récente interdiction des sachets en plastique, la croissance du tourisme, l'engouement pour la vente directe producteur-consommateur et la volonté de plus en plus affirmée d'acheter des produits liés à l'artisanat local créent une nouvelle dynamique pour ces métiers dont la seule valeur jusqu'ici reconnue était de nature patrimoniale.





# PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES EN VALORISANT LE PATRIMOINE COMME LEVIER DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## COMBIEN DE PERSONNES FONT DE LA TRESSE À LA RÉUNION ?

Il convient de distinguer deux modalités de production, différentes bien que complémentaires, des passerelles pouvant par ailleurs exister entre les deux :

- 5 artisans sont inscrits au registre des métiers à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat ;
- Plusieurs centaines de vannières dans le secteur associatif.



**5**

Charte tripartite de  
la filière « tresse »

# CHARTRE D'ENGAGEMENT DES 3 SIGNATAIRES

À l'issue des Assises de la Tresse organisées conjointement les 16 et 17 novembre derniers, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de La Réunion s'accordent sur des engagements suivants, dans leurs domaines de compétence respectifs et en mobilisant les outils et dispositifs éventuellement disponibles.

L'ensemble des acteurs réunionnais - Chambre d'Agriculture, ONF, Cirad, IRT... - seront étroitement associés pour permettre la réussite des objectifs ci-dessous indiqués.

## LES ENGAGEMENTS

### Approvisionnement

Nombre des acteurs associatifs ou artisanaux du secteur de la tresse se plaignent d'une certaine pénurie, ou d'un certain manque de la matière première. Il est vrai que dans la plupart des cas, la matière première est prélevée de manière informelle et à proximité immédiate du lieu de production artisanale.

- IDENTIFICATION DES ZONES DE PLANTATION ET D'EXPLOITATION.

En lien avec les communes et les intercommunalités concernées, il s'agira d'identifier des zones de plantation et d'exploitation possibles pour les végétaux utilisés dans les travaux de tressage.

- ÉTUDE DE L'IMPLANTATION DE STRUCTURES DE SÉCHAGE ET D'ENTREPOSAGE de la matière première traitée devra être étudiée.

### Production

Il convient de distinguer deux modalités de production, différentes bien que complémentaires, des passerelles pouvant par ailleurs exister entre les deux :

- UNE PRODUCTION TRADITIONNELLE, À VALEUR PATRIMONIALE, réalisée dans des structures associatives ou par des tresseuses isolées qui souhaitent faire perdurer ce savoir-faire ancestral.
  - Un travail de recensement et de valorisation de ces acteurs sera réalisé ainsi que la création d'un recueil universitaire/scientifique de l'art de la tresse en fonction des fibres végétales utilisées.
- UNE PRODUCTION À DESTINATION COMMERCIALE.
  - Générer un revenu pour les tresseurs

Il s'agit d'une production artisanale dont l'objectif à court ou moyen terme est de générer un revenu pour les tresseurs. Dans un premier temps, cette production peut donc être réalisée de manière informelle ou dans une structure associative, notamment avec le concours d'emplois aidés.

# CHARTRE D'ENGAGEMENT DES 3 SIGNATAIRES

- ▶ Un soutien particulier sera porté à ces acteurs afin de leur permettre de créer ou de pérenniser des emplois à travers :
- une assistance dans le choix et le design des produits à réaliser en fonction des publics visés ;
- un soutien dans leur professionnalisation, notamment par la voie de la formation diplômante ou qualifiante. Un référentiel sera réalisé à partir du recueil pré cité.
- une aide dans la commercialisation de leurs produits, par exemple en leur permettant d'exposer et de vendre lors de certaines manifestations ou dans certaines boutiques

## Structuration de la filière

La démarche dans laquelle s'engagent les signataires doit, à l'horizon de 5 ans, permettre l'émergence d'une véritable filière tresse avec un engagement fort de soutenir les acteurs depuis la maîtrise de l'approvisionnement jusqu'aux outils de vente, en local comme à l'exportation.

Les structures de mode coopératif seront privilégiées, afin de pouvoir y intégrer et y impliquer l'ensemble des acteurs.

## Mise en place d'un Comité Stratégique de suivi de la filière

Un comité stratégique de suivi de la mise en œuvre de ces engagements sera créé.



Il sera constitué d'un représentant de chacun des signataires. En tant que de besoin, ce comité pourra inviter et associer des représentants du secteur.

Il se réunira au moins deux fois par an pour faire un état de l'avancement des projets et fixer des priorités d'action. Un bilan des actions et des avancées sera présenté annuellement.

**7**

**Charte tripartite de la filière « tresse »**



DÉPARTEMENT  
DE LA  
**Réunion**

*Le Département aux côtés des Réunionnais*

## **INFORMATIONS**

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION  
Hôtel du Département  
2, rue de la Source  
97488 Saint-Denis Cedex  
Tél. : 02 62 90 30 30 • Fax : 02 62 90 39 99  
[www.cg974.fr](http://www.cg974.fr)